



MODULE de remise à niveau

ALLEMAND

2023-24



IL RESTE ENCORE DES PLACES !!!

Public :

Enseignants du 1^{er} et 2nd degré d'une matière non -linguistique (sont donc exclus les enseignants de lettres et de langues vivantes) ayant des pré-requis en allemand d'un niveau A2 du cadre européen (« niveau de survie »).

Modalités organisationnelles :

Des blocs de 3h en 13 séances, au total 39h, début prévisionnel de la formation septembre/octobre 2023. Dans un établissement du sud-ouest.

Modalités pédagogiques :

Un formateur d'origine germanophone utilisant des méthodes ludiques tout en entraînant les stagiaires aux activités de la compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression orale en discursif et interactif, expression écrite.

Approche spiralaire, méthode active et encourageante pour tous.

Finalité :

Pour les PE : gagner en assurance et aisance pour enseigner l'allemand dans le premier degré.

Pour les PLC : possiblement passer la certification complémentaire en mars/avril 2024.

(Inscription en début d'année scolaire sur le site académique et rédaction d'un petit rapport circonstancié expliquant ses motivations et ses qualités qui pourront mener vers cette certification.)

Épreuve orale de 30 minutes à passer en mars/avril 2024.

Enseigner ensuite une partie de sa discipline en allemand au sein d'une SELO (section européenne ou langue orientale) ou simplement dans le cadre d'une DNL (discipline non linguistique hors SELO)

Contacts :

pour le 2nd degré :

IA-IPR d'allemand, Katharina Muehlke

Katharina Mühlke <katharina.muehlke@ac-reunion.fr>

pour le 1^{er} degré :

IEN en charge des LVE dans le 1D

Cantalia-Tegali Marie-Nadege <Marie-Nadege.Cantalia-Tegali@ac-reunion.fr>

